

REUNION TELEPHONIQUE du BUREAU

du 5 août 2009

PRESENTS : L. TANGUILLE, J.P. HOLVOET, H. VAUMORON, L. GALMICHE, J. ROMESTAN, J. PREVOT, A. MENIER, O. VIDAL, C. ROCHE.

EXCUSE : G.TURGNE.

ORDRE DU JOUR.

- 1/ Point sur le vote des cotisations 2010.
- 2/ Réponse à l'EFC sur la position fédérale au sujet de la pétition de l'AFC contre les propositions de loi canyon.
- 3/ Nouvelle organisation de l'appel des cotisations.
- 4/ Courrier ministère pour la candidature au poste du D.T.N.
- 5/ Grotte de Villhonneur Lettre au médiateur.
- 6/ Dossier P. HIPPEAU et S.WILMO. (Suivi de l'instruction)
- 7/ Courrier aux politiques.
- 8/ Nouvelle rubrique sur le site fédéral (fiche technique).
- 9/ E.P.I projet de recommandations fédérales.
- 10/ Rencontre avec le maire de Courniou.

La réunion débute à 21h.

1/ COTISATIONS 2010.

Les tarifs de licences n'ayant pu être votés lors de l'assemblée générale compte tenu des négociations en cours visant à obtenir une baisse du tarif de l'assurance fédérale, la consultation des grands électeurs doit se faire par correspondance. Le tableau des tarifs préparé par les trésoriers est validé par le bureau et doit être adressé aux grands électeurs accompagné d'un courrier explicatif. L'ensemble (matériel de vote, enveloppes, bulletins, tarifs et courrier d'accompagnement) doit être envoyé au plus tard le 3 août pour retour le 10 septembre.

C.ROCHE demande ce qui est prévu en cas de vote négatif des grands électeurs sur les nouveaux tarifs. Si les grands électeurs n'approuvent pas la proposition du comité directeur, c'est le tarif 2009 qui reste en vigueur. Il n'est pas prévu de proposer plusieurs pourcentages d'augmentation.

Le pourcentage d'augmentation proposé est lié à la nécessité absolue d'équilibrer le budget 2010.

2/ POSITION FEDERALE PAR RAPPORT A LA PETITION de l'A.F.C CONTRE LES PROPOSITIONS DE LOIS LIEES AU CANYON.

L'A.F.C a lancé une pétition contre les propositions de loi proposées par Mme GOY CHAVENT sénatrice maire de Cerdon commune où à eu lieu l'accident de canyon de la Fougé. L'E.F.C par l'intermédiaire de J.J.BONDOUX demande au bureau si la fédération a pris une position vis-à-vis de la pétition.

Lors de sa réunion du 4 juillet le bureau s'est prononcé vis-à-vis des 4 propositions de textes de lois : il est partisan de s'associer à la démarche initiée par la F.F.M.E. Le bureau considère donc qu'il n'a pas à demander aux fédérés de s'associer à cette pétition.

3/ NOUVELLE ORGANISATION de l'APPEL des COTISATIONS.

L'appel des cotisations est un travail lourd en temps et en coût. Il serait souhaitable d'utiliser internet pour les appels de cotisations. Cette démarche nécessite une étude par rapport à notre site : possibilité d'une application simple, vérifier les interférences techniques, les difficultés de mise en place.... etc.

Une année semble nécessaire pour travailler sur ce thème et la participation du comité directeur est indispensable. Pour la prochaine réunion de bureau, H.VAUMORON essaiera de fournir les informations utiles pour comprendre la démarche et toutes les données techniques qui entrent en jeu.

4/ COURRIER MINISTERE pour la CANDIDATURE au POSTE de D.T.N.

Un courrier en date du 31 juillet a été reçu au siège fédéral concernant la fiche descriptive de la mission de directeur technique national, celle-ci doit être complétée. Elle comporte la description de la mission technique, il manque la mission administrative que la fédération souhaite intégrer au rôle du directeur technique. L'avis de la fédération doit être transmis pour le 3 septembre. C.ROCHE prend contact avec les services du ministère pour plus d'informations.

5/ GROTTTE DE VILLHONNEUR LETTRE au MEDIATEUR.

Un courrier sera envoyé début septembre au médiateur pour qu'il prenne en charge la médiation que le comité directeur a souhaitée.

6/ DOSSIERS P.HIPPEAU et S.WILMO. (Suivi de l'instruction)

Pierre MOURIAUX et Jean PIOTROWSKI ont transmis le rapport de leur instruction à l'organe disciplinaire de première instance au cours de la semaine 32 (entre le 3 et le 7 août). Claude MOURET, le président de la commission disciplinaire de première instance doit envoyer une convocation aux intéressés.

7/ COURRIER aux POLITIQUES.

Un projet de courrier aux sénateurs et députés avait été préparé à l'issue de l'assemblée générale F.F.S. Suite aux dernières réunions au ministère de la santé et des sports, C.ROCHE souhaite que l'on revoie les termes du projet de courrier dans la mesure où la subvention 2009, sans rattraper la diminution de 2008, doit permettre de mener une grande partie des projets fédéraux sous réserve de répartir un certain nombre de charges avec les C.S.R.

C.ROCHE proposera une nouvelle rédaction à l'approbation du bureau.

Cette nouvelle mouture sera accompagnée d'un message à l'attention des représentants des différents organes fédéraux et d'une fiche technique. Ce courrier sera à adapter suivant la nature des relations et les contacts personnels existants avec les élus dans chaque département et région.

8/ La NOUVELLE RUBRIQUE sur le SITE FEDERAL (FICHE TECHNIQUE)

C.ROCHE informe le bureau qu'il a demandé à L.MANGEL de créer une nouvelle rubrique sur le site fédéral permettant de faire figurer des fiches techniques destinées aux clubs et organes déconcentrés. On y accède à partir de « La fédération > Services aux fédérés > Fiches techniques ou plus directement : http://ffspeleo.fr/article.php?art_id=250&rub_id=163

Le projet de nouvelles recommandations sur les E.P.I, les projets pédagogiques et éducatifs types des camps jeunes ainsi que le chapitre G du mémento du dirigeant y figurent déjà.

9/ E.P.I INFORMATION au comité directeur OU VOTE sur le TEXTE.

Les recommandations fédérales concernant les E.P.I ont été actualisées par la direction technique. Le bureau souhaite qu'elles soient validées par le comité directeur au cours de sa prochaine réunion. Courant septembre, un exemplaire sera adressé aux membres du comité directeur qui devront les approuver lors de la réunion d'octobre.

10/ RENCONTRE avec le MAIRE de COURNIU, M.ROUANNET.

Suite à la démission de Michel LETRONE de son poste de délégué au musée, afin de réexaminer les conditions de gestion du musée français de la spéléologie, une réunion est programmée le 20 août à Courniou avec le maire en présence de P.REDON, C.RAYNAUD, P.PALLU, A.MENIER et L.TANGUILLE. Tous les problèmes seront abordés, la sécurité des collections pendant les travaux, les participations financières, les relations...

La réunion se termine à 22h45.